



1ST SESSION, 40TH LEGISLATURE, ONTARIO
60 ELIZABETH II, 2011

1^{RE} SESSION, 40^E LÉGISLATURE, ONTARIO
60 ELIZABETH II, 2011

Bill 17

Projet de loi 17

**An Act to proclaim
the month of May
Jewish Heritage Month**

**Loi proclamant
le mois de mai
Mois du patrimoine juif**

Co-sponsors:
Mr. Colle
Mr. Shurman
Ms DiNovo

Coparrains :
M. Colle
M. Shurman
M^{me} DiNovo

Private Members' Bill

Projet de loi de députés

1st Reading November 30, 2011
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 30 novembre 2011
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



**An Act to proclaim
the month of May
Jewish Heritage Month**

**Loi proclamant
le mois de mai
Mois du patrimoine juif**

Preamble

Ontario is home to approximately 200,000 Jewish Canadians. Since the 1800s, the Jewish Canadian community has made significant contributions to the growth and prosperity of Ontario, while overcoming tremendous obstacles.

May is a significant month for the Jewish Canadian community. Israeli Independence Day (Yom ha-Atzmaut) and Holocaust Remembrance Day (Yom ha-Shoah) frequently occur in May, as do various Jewish artistic and cultural events.

By proclaiming the month of May as Jewish Heritage Month, the Province of Ontario recognizes the important contributions that Jewish Canadians have made to Ontario's social, economic, political and cultural fabric. Jewish Heritage Month is an opportunity to remember, celebrate and educate future generations about the inspirational role that Jewish Canadians have played, and continue to play, in communities across Ontario.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Jewish Heritage Month

1. The month of May in each year is proclaimed as Jewish Heritage Month.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Jewish Heritage Month Act, 2011*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the month of May in each year as Jewish Heritage Month.

Préambule

Approximativement 200 000 Canadiens de confession juive vivent en Ontario. Depuis les années 1800, la communauté juive du Canada contribue de façon importante à la croissance et à la prospérité de l'Ontario, tout en surmontant d'énormes obstacles.

Le mois de mai revêt une importance particulière pour la communauté juive du Canada. Le Jour de l'indépendance d'Israël (Yom ha-Atzmaout) et le Jour commémoratif de l'Holocauste (Yom ha-Choah) sont fréquemment célébrés en mai. Diverses manifestations artistiques et culturelles juives sont également organisées pendant ce mois.

En proclamant le mois de mai Mois du patrimoine juif, la Province de l'Ontario reconnaît l'importante contribution que les Canadiens de confession juive ont apportée au tissu social, économique, politique et culturel de l'Ontario. Le Mois du patrimoine juif est l'occasion de se souvenir du rôle fondamental que les Canadiens de confession juive jouent de longue date dans les collectivités ontariennes, de le célébrer et d'en transmettre l'importance aux générations à venir.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine juif

1. Le mois de mai de chaque année est proclamé Mois du patrimoine juif.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2011 sur le Mois du patrimoine juif*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de mai de chaque année Mois du patrimoine juif.